#### Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20071109-07 59 07-DE

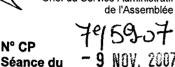
### Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2007

Publication: 16/11/2007

N° CP

Pour le Président du Conseil Général par délégation Eudovic LIONS Chef du Service Administratif





# Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 VU relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- la délibération n° 2000/I-702 du Conseil Général du 9 décembre 1999 relative à la VU révision des aides aux bibliothèques communales et intercommunales,
- la délibération n° 96/III-702 du Conseil Général du 8 juillet 1996 relative au développement de la lecture publique donnant compétence à la Commission Permanente pour l'examen des demandes des communes,
- la délibération n° 2007/I/7°-03 du Conseil Général des 14 et 15 décembre 2006 relative au budget de la Médiathèque Départementale,
- avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine en date du 25 septembre 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde une subvention d'un montant de :
  - 325 € à la commune d'Algolsheim;
  - ⇒ 4 740 € à la commune de Béblenheim ;
  - ⇒ 2 222 € à la commune de Bergholtz ;
  - 443 € à la commune de Niederhergheim ;  $\Rightarrow$
  - 291 € à la commune de Thannenkirch;
  - 769 € à la Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach.

- Autorise le Président à signer les conventions jointes au rapport,
- ❖ Précise que la dépense correspondante d'un montant total de 8 790 € sera prélevée sur le chapitre 204, nature 20414, fonction 313 du budget départemental.

-/ f.K

LE PRESIDENT

Charles BUTTNEF

Adopté

.....voix contre .....abstentions